

## #Avenir - Actions sectorielles

### Métiers et emplois visés :

Tous types d'emplois par rapport à son niveau de qualification

### Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi  
Jeune 16-29 ans  
Salarié.e  
Individuel.le autre

### Objectifs de la formation :

#### Les objectifs du dispositif ?

L'action sectorielle vous permettra de découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations en liens avec les besoins d'un territoire.

Exemples de filières :

- Hôtellerie-restauration ;
- Industrie (métallurgie, conduite de ligne, usinage, chaudronnerie, etc.) ;
- Électrotechnique et systèmes numériques ;
- Aide à la personne ;
- Agriculture ;
- Transport et logistique ;
- Etc.

Grâce à une alternance d'environ 6 semaines entre un organisme de formation, ses plateaux techniques et une entreprise, vous pourrez acquérir des gestes professionnels, apprendre à adopter le bon comportement en entreprise et conforter votre projet dans cette filière.

Ce dispositif est accessible aux normands :

- En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi ;
- Ayant besoin d'élargir ses choix professionnels.

### Contenu de la formation :

Découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations Adopter le bon comportement professionnel en entreprise Élargir les choix par la découverte des techniques professionnelles sur un plateau technique Préparer son immersion en entreprise Vivre une immersion en entreprise Capitaliser l'expérience (réflexivité et valorisation des compétences)

### Méthodes et outils pédagogiques :

- Formation individualisée

### Modalités d'enseignement :

Formation partiellement à distance

### Durée indicative en centre de formation :

140 heures

### Durée indicative en entreprise :

70 heures

### Pré-requis :

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation Intégration via l'étape « d'Analyse des besoins en formation » d'une durée moyenne de 20 heures qui permet aux bénéficiaires d'effectuer un état des lieux de leur parcours personnel et professionnel. Ainsi, sera réalisé un entretien à minima afin de vérifier l'opportunité et l'adhésion du candidat.
- Ce dispositif est accessible aux normands : - En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi, - Sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel, - Salariés en insertion conformément au cadre d'intervention du dispositif formation des salariés en insertion (PEC, contrats adultes relais, salariés IAE, Salariés EBE) Le public visé devra, selon les situations, être : - En démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle, et ayant besoin d'élargir ses choix professionnels, - En recherche d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet de retour à l'emploi

### Modalités d'admission :

- Sur entretien

### Niveau d'entrée :

Conseillé : sans niveau spécifique

### Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

### Validations :

attestation de compétences

### Financement :

Financement sur fonds publics

### Tarif de référence :

0€/heure

### Lieu(x) de formation :

Argentan

### Accès Handicapés :

Agence accessible en rez de chaussée. Le référent handicap de l'agence se tient à la disposition des personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé, de l'accueil jusqu'à la fin de la formation suivie.

### Prochaines dates :

Formation du 17/05/2021 au 28/06/2021

### Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Fabienne ROLLO

Téléphone : 02 33 12 21 60

Courriel : [avenir.argentan@ac-normandie.fr](mailto:avenir.argentan@ac-normandie.fr)